

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Appel d'Offres Ouvert Européen – Marchés de Services

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) Nom, adresses et points de contact :

Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL
6 rue de la Mutualité - B.P. 90445 - 70007 VESOUL CEDEX - FRANCE
Tél. : (0033) 03 84 97 12 97 – Fax. : (0033) 03 84 75 64 80

Courriel : cc.agglomerationvesoul@vesoul.fr

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

1.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

CCAV – M. Thierry JACQUEMARD – 6 rue de la Mutualité - B.P. 90445 - 70007 VESOUL CEDEX
- FRANCE

Tél. : (0033) 03 84 97 12 94 **Courriel : thierry.jacquemard@vesoul.fr**

1.3) Adresse auprès de laquelle le Cahier des Charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat s'il le demande au service des marchés publics de la CCAV (fax : 03.84.97.49.18 ou severine.barjou@vesoul.fr). Il est également disponible à l'adresse électronique suivante : www.marches-securises.fr

1.4) Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

Les offres peuvent être transmises à l'adresse indiquée au 1.1 :

- soit par lettre recommandée avec avis de réception postal,
- soit déposées contre récépissé,
- soit par voie électronique par le biais du site www.marches-securises.fr

1.5) Type de Pouvoir Adjudicateur et activité principale

Collectivité territoriale

Le Pouvoir Adjudicateur agit pour d'autres Pouvoirs Adjudicateurs : Non

SECTION II : OBJET DES MARCHES

II.1.) Description

II.1.1) Intitulé attribué aux marchés par le Pouvoir Adjudicateur :

Fourniture de services de télécommunications avec la fourniture limitée d'accessoires.

II.1.2) Type de marchés et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services

Catégorie de Services 5.

Lieu principal de la prestation : Ensemble des sites de la CCAV

Code NUTS : FR 433

II.1.3.) L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre

II.1.4.) Informations sur l'accord-cadre : accord-cadre avec un seul opérateur

II.1.5.) Description succincte des marchés ou de l'achat/des achats :

Fourniture de services de télécommunications avec la fourniture limitée d'accessoires pour les besoins de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul.

II.1.6.) Nomenclature : classification CPV

Objet principal : 64200000 : Services de télécommunications

Cf. Annexe B : Renseignements relatifs aux lots

Lot 1 : 64200000

Lot 2 : 64210000

Lot 3 : 64210000 / 64215000

Lot 4 : 64210000

Lot 5 : 64212000

II.1.7.) Marchés couverts par l'Accord sur les Marchés Publics (A.M.P.) : Oui

II.1.8.) Division en lots

L'opération d'assurance est divisée en 5 lots.

Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

III.1.9.) Des variantes seront-elles prises en considération ? Oui

Les variantes devront respecter les exigences minimales suivantes :

- Apporter un niveau de service au minimum équivalent à celui demandé dans le C.C.T.P.
- Couvrir l'ensemble des besoins émis dans chacun des lots.

II.2.) QUANTITE OU ETENDUE DES MARCHES

II. 2.1) Quantité ou étendue globale :

Il s'agit d'un marché à bons de commande (article 77 du code des marchés publics) sans montant minimum ni maximum.

L'opération d'assurance est décomposée en 5 lots, chacun faisant l'objet d'un marché distinct :

Lot n°1 : Fourniture d'accès téléphoniques et acheminement du trafic téléphonique entrant des lignes du Groupe A.

Acheminement du trafic téléphonique sortant non accessible par la présélection du transporteur dont :

- Services Minitel, Numéros spéciaux, Numéros d'urgence

Lot n°2 : Acheminement du trafic téléphonique sortant, accessible par la présélection, pour les lignes du Groupe A.

- Trafic téléphonique sortant, appels locaux
- Trafic téléphonique sortant, appels nationaux
- Trafic téléphonique sortant, appels internationaux
- Appels sortants fixes vers mobiles

Lot n°3 : Fourniture d'accès téléphoniques et acheminement du trafic téléphonique entrant des lignes du Groupe B.

Acheminement du trafic téléphonique sortant des lignes du Groupe B.

- Trafic téléphonique sortant, appels locaux
- Trafic téléphonique sortant, appels nationaux
- Trafic téléphonique sortant, appels internationaux
- Appels sortants fixes vers mobiles
- Services Minitel, Numéros spéciaux, Numéros d'urgence.
- Service d'accès à Internet pour le siège de la CCAV

Lot n°4 : Services d'accès Internet pour les sites de la CCAV

Lot n°5 : Service de téléphonie mobile

II.2.2) Options : Oui

Option du lot n°3

Fourniture d'un accès mutualisé pour Internet et l'acheminement du trafic entrant et sortant pour les lignes du Groupe B.

II.3.) Durée des marchés

Le marché est conclu pour une période de 12 mois à compter de la date de notification au titulaire. Le marché pourra être renouvelé deux fois pour une période d'un an.

Date d'effet : 03 mars 2011

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1.) Conditions relatives aux marchés

III.1.1.) Cautionnement et garanties exigés

Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2.) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Conditions du CCAG Techniques de l'Information et de la Communication
Virement administratif avec un délai global de paiement de 30 jours.
Modalités de financement : ressources propres.

III.1.3.) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire des marchés

Entreprise individuelle ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4.) L'exécution des marchés est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2.) Conditions de participation

III.2.1.) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC4 (lettre de candidature) et DC5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefi.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- Extrait de Kbis
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

III.2.2.) Capacité économique et financière

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

III.2.3.) Capacité technique

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;

III.2.4.) Marchés réservés : Non.

III.3.) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1.) Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ? non

III.3.2.) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Oui.

SECTION IV – PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

Marchés passés selon un Appel d'Offres Ouvert Européen en application des articles 26-I-1°, 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

IV.1.2) Sans Objet

IV.1.3) Sans objet

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés classés dans l'ordre décroissant d'importance suivant:

1. Cout des services : (30%)
2. Critères techniques : (70%).

Détails des critères : cf règlement de consultation

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3.) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1.) Numéro de référence attribué au dossier par le Pouvoir Adjudicateur :

IV.3.2.) Publication(s) antérieures(s) concernant les mêmes marchés :

IV.3.3.) Conditions d'obtention du Cahier des Charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

- Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat s'il le demande au service des marchés publics de la CCAV (fax : 03.84.97.49.18 ou severine.barjou@vesoul.fr). Il est également disponible à l'adresse électronique suivante : www.marches-securises.fr
- **Documents payants : Non.**

IV.3.4.) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 13 septembre 2010

Heure : 12 heures

IV.3.5.) Sans Objet

IV.3.6.) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Les propositions seront rédigées en langue française.

IV.3.7.) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans le Règlement de Consultation.

IV.3.8.) Modalités d'ouverture des offres : /

SECTION V – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

V.1.) Il s'agit de marchés périodiques :

V.2.) Les marchés s'inscrivent dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

V.3.) Autres informations

L'unité monétaire est l'EURO.

Il s'agit d'un avis obligatoire.

V.4.) Procédures de recours

V.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Le Tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de BESANÇON sis à 30 rue Charles Nodier, 25044 BESANÇON CEDEX 3, FRANCE.

Téléphone : 03 81 82 60 00 ; Télécopie : 03 81 82 60 01

V.4.2) Introduction des recours

V.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de BESANÇON sis à 30 rue Charles Nodier, 25044 BESANÇON CEDEX 3, FRANCE.

Téléphone : 03 81 82 60 00 ; Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

URL : <http://www.conseil-etat.fr/ta/besancon/index.shtml>

V.5.) Date d'envoi du présent avis : Vendredi 02 juillet 2010